

● Semaine du paysage



« La 4ème édition de la semaine du paysage s'est déroulée du 20 au 25 octobre dernier.

L'inauguration de l'espace naturel sensible de Lispach-Ténine à La Bresse a marqué le début de cette manifestation, avec la présence de nombreuses personnalités du Conservatoire des Sites Lorrains, du Conseil Général des Vosges, du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et de nombreux élus de la Communauté de Communes.

Des conférences, expositions, débats, visite d'exploitation, initiation au paysage, marches populaires ont animé le reste de cette semaine du paysage.»



● Visite des étudiants de Paris VIII à La Bresse mercredi 1^{er} octobre



Comme chaque année, les professeurs et les étudiants de 1^{ère} année « master géographie » de l'Université de Paris VIII se rendent à Saint-Dié des Vosges pour participer au Festival de Géographie.

Ils profitent toujours de cet événement international pour rallonger leur séjour vosgien afin de découvrir des sites géographiques et rencontrer des élus locaux ou des socioprofessionnels (agriculteurs, forestiers...).

Ainsi, Mr Antoine DA LAGE, professeur, a sollicité Mr le Maire

afin d'organiser une rencontre où seraient abordés l'aménagement du territoire, le développement local, le tourisme et l'intercommunalité au niveau de notre secteur.

Mr le Maire, Francine Gaillet, M-Thérèse Jeanpierre et Claudine Vincent-Viry ont eu le plaisir d'accueillir le 01 Octobre dernier, à la Salle des Fêtes, **une quarantaine d'étudiants et leurs 3 professeurs** pour un exposé et un débat riches en informations diverses.

F Gaillet a donné une présentation générale de la Commune (d'hier et d'aujourd'hui) en insistant particulièrement sur l'évolution significative de celle-ci sur le plan économique, elle a tenu à présenter **les spécificités et la diversification qui s'impose en matière de développement local.**

Mr le Maire a abordé, plus en détail, les domaines de la Forêt (3 000 ha soit un peu plus de la moitié de la surface du territoire), de la Régie Municipale d'Électricité (Barrage de La Lande, Cote 750...) et du Tourisme (**volontairement axé sur les 4 saisons**).

Puis, F Gaillet a présenté la **Communauté de Communes de la Haute Moselotte** (C.C.H.M.o) et ses principales compétences dont l'aménagement de l'espace et le logement, cadre de vie.

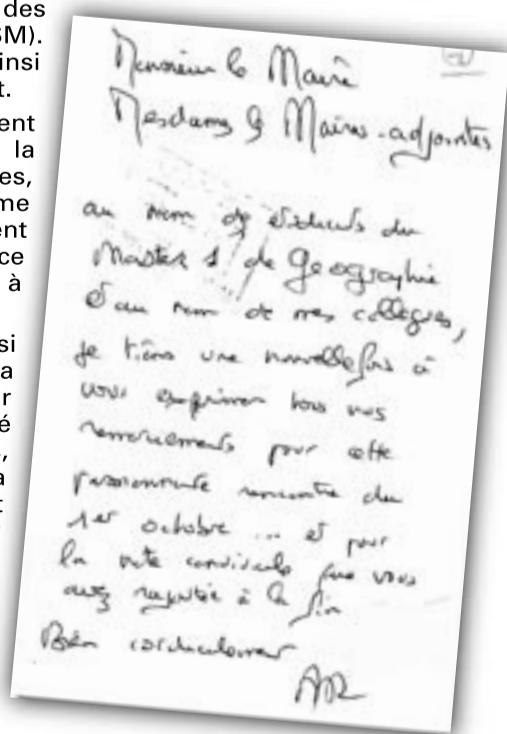
Mr le Maire a donné des explications aux étudiants particulièrement intéressés par l'élaboration et le suivi du plan paysage intercommunal avec la déclinaison des différentes actions, tels les volets forestier, agricole et les milieux naturels remarquables repérés sur le territoire. M-T Jeanpierre a cité l'exemple du site de Lispach pour La Bresse et a décrit précisément l'action réalisée sur ce secteur.

Enfin, c'est tout naturellement que Mr le Maire a abordé le développement durable en citant **la charte des stations de montagne en faveur du développement durable.** Cette charte a été l'aboutissement des travaux d'une commission présidée par lui-même, au sein de L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM). Elle indique les 8 principes fondateurs ainsi que les plans d'actions qui s'y rapportent.

Le débat a été orienté essentiellement sur le plan paysage, la nécessité de la collecte sélective des ordures ménagères, le développement durable et le tourisme hivernal notamment un fort questionnement sur la neige de production face à l'annonce du réchauffement climatique des années à venir.

Une question préoccupait aussi les étudiants, à savoir quelle était la potentialité de travail pour les jeunes sur notre territoire. C Vincent-Viry a expliqué les actions en faveur de l'emploi (stages, formations...). Elle a également retracé la situation de l'emploi en général et décrit le fort attachement des Bressauds à leur commune, même la jeune génération !

Après 3 heures d'échanges et de découvertes enrichissantes, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et Mr DA LAGE a offert à la Municipalité un ouvrage intitulé « L'après développement durable » !



● Cartes de ski

MODALITES D'ACCES AUX PISTES DE SKI ALPIN ET AUX PISTES DE SKI DE FOND

Cartes « roses » pour l'accès gratuit aux pistes de ski alpin et de ski de fond

Règle générale : Elles concernent les jeunes de 4 ans à 15 ans révolus, scolarisés à la Bresse dont les parents sont domiciliés à titre principal à La Bresse.

Les élèves non domiciliés à La Bresse mais qui y sont scolarisés, ont accès gratuitement au ski scolaire uniquement.

Les cartes « roses » permettent également l'accès aux pistes de ski de fond.

Cartes d'accès aux pistes de ski de fond

Elles sont délivrées gratuitement aux personnes de 16 ans et plus dont le domicile principal est à La Bresse.

L'obtention ou le renouvellement des cartes relèvent des services à la population. Se munir d'une photo d'identité pour la délivrance et d'un justificatif de domicile et d'identité.

Les services à la population

● Domaine nordique de La Bresse-Lispach

NOUVELLES DISPOSITIONS - GRATUITE AUX PISTES POUR LES BRESSAUDS.

Une nouvelle carte pour les résidents permanents de La Bresse sera disponible en Mairie à compter du mois de Novembre prochain.

Selon la décision des élus du Conseil d'Administration de l'OTL du 11 juin 2008, la gratuité d'accès aux pistes de ski de fond est maintenue pour la saison 2008/2009 pour les résidents permanents mais la carte ne sera plus considérée comme un titre d'accès aux pistes.

Il conviendra en effet de la présenter à la caisse pour vérification de la validité de la carte et délivrance d'un forfait journalier gratuit.

Nous comptons sur votre compréhension.

● Ouverture de la patinoire

La patinoire sera ouverte à partir du 17 décembre 2008 et jusqu'au 15 mars 2009.

Nouveauté 2008 / 2009 :

Chaque dimanche matin, de 9h00 à 13h00, vous pourrez profiter du jardin des glaces pour les petits pour venir patiner en famille.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE du 17/12/08 au 15/03/09

HORAIRES D'OUVERTURE 2008/2009		
	VACANCES SCOLAIRES	HORS VACANCES
Lundi	10h00 – 19h00	Fermé
Mardi	14h00 – 19h00	Fermé
Mercredi	14h00 – 19h00	14h00 – 19h00
Jeudi	10h00 – 19h00	Fermé
Vendredi	14h00 – 20h00	Fermé
Samedi	14h00 – 20h00	14h00 – 20h00
Dimanche	10h00 – 19h00	10h00 – 19h00

TARIFS PATINOIRE HIVER 2008/2009		
ENTREES SIMPLES	ADULTES	ENFANTS - DE 16 ANS
LOCATION DE PATINS	2,10 €	
ENTREE INDIVIDUELLE	4,60 €	2,30 €
ENTREE ETUDIANTS / GROUPES (12 MINIMUM)	3,80 €	2,10 €
LOCATION CASQUE ET/OU PROTECTION	1,00 €	
AFFUTAGE	4,70 €	
ENTREES AVEC ABONNEMENT (somme déduite de la carte d'abonnement)		
LOCATION DE PATINS	1,50 €	
ENTREE INDIVIDUELLE	4,10 €	1,80 €
ETUDIANTS	3,30 €	/
GROUPES (12 mini)	3,80 €	2,10 €
LOCATION CASQUE ET/OU PROTECTION	1,00 €	
AFFUTAGE	4,70 €	
ABONNEMENT BASIC	35,60 €	
ABONNEMENT FIDELITE	70,40 €	

Jyp habitat.services

LA BRESSE

Du 1^{er} décembre 2008 au 30 mars 2009

- 7 % sur tous travaux intérieurs : rénovations, aménagement... (salles de bains, chambres, etc..)

Tél/Fax : 03.29.24.32.15 - Port : 06.89.94.99.71

E-mail : jeanyves.pierrel@wanadoo.fr

